

Direction de l'accès à l'information et
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIEL

Québec, le 27 juin 2024



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.129

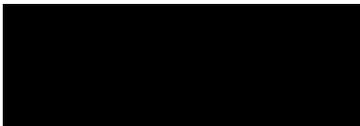
,

Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 31 mai dernier, visant à obtenir des informations concernant la distribution des fonds dans le cadre du Plan d'action en périnatalité et petite enfance 2023-2028 du ministère de la Santé et des Services sociaux, pour l'exercice 2023-2024.

Vous trouverez ci-joint un document répondant au libellé de votre requête ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Veillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,



Annie Larivière

p. j 2